

CERTIFICAT DE GARANTIE

Si vous rencontrez le moindre problème avec ce logiciel TITUS, vous pouvez nous contacter par téléphone ou bien nous renvoyer le logiciel (sans sa boîte) accompagné de cette carte.

Nos coordonnées sont les suivantes:

TITUS - 28 ter, Avenue de Versailles - 93220 GAGNY

Tél.: (1) 43 32 10 92

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Titre du jeu _____ Lieu et date d'achat _____

Matériel utilisé _____

Problèmes rencontrés _____

CACHET DU REVENDEUR

CLAUSES DE GARANTIE

- 1 - L'acheteur bénéficie de la garantie légale instituée par l'article 1641 du Code Civil aux termes duquel "le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue, qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus".
- 2 - L'attention de l'acheteur est attirée sur la règle de l'article 1648 du Code Civil, en vertu duquel cette garantie légale doit être mise en jeu "à bref délai", c'est-à-dire, dès la constatation ou l'apparition du défaut de la chose vendue.
- 3 - En sus de cette garantie légale, la société TITUS offre à tout acheteur du présent produit une garantie contractuelle illimitée dans le temps portant sur chaque support magnétique de la marque TITUS.
- 4 - Cette garantie couvre tous vices, tous défauts, même résultant de l'usure, pouvant affecter ce support, sauf si la cause en est un usage anormal du support.
- 5 - En cas de mise en jeu de cette garantie, le vendeur aura le choix entre la réparation ou l'échange. Les frais de port (expédition et réexpédition) seront à la charge exclusive de l'acheteur.